



# Procédure pour la reddition de comptes

**Élections générales du 1<sup>er</sup> octobre 2018**

Présentée par le

**Service des ressources financières et de la gestion contractuelle**

**Direction des services à la gestion**



## INTRODUCTION

En conformité avec la *Loi sur l'administration publique* et la *Loi sur l'administration financière*, le Directeur général des élections est tenu de respecter les principes d'une bonne gestion des fonds publics, d'imputabilité et de transparence. À cet effet, les directeurs du scrutin sont liés par ces principes.

Lors des activités préparatoires des dernières élections générales de 2018, chaque directeur du scrutin a reçu, de la Direction des services à la gestion, des indicateurs financiers qu'il devait prendre en considération pour le guider dans sa gestion financière.

Vous devez, à titre de directeur du scrutin responsable du dernier événement dans votre circonscription, commenter les dépenses effectuées lors des élections générales du 1er octobre 2018. La compilation effectuée s'accompagne de documents complémentaires pour vous permettre de comprendre et de rendre compte des résultats obtenus, lesquels sont disponibles dans le menu de droite de la bibliothèque dans la section Outils – Ressources financières – Reddition de comptes.

## LA REDDITION DE COMPTES DOIT ÊTRE EFFECTUÉE SELON LES INSTRUCTIONS SUIVANTES

### 1. Prendre connaissance des fichiers « *Compilation des dépenses pour la reddition de comptes* » de votre circonscription et « *Annexe 4 – Détails de chaque catégorie de dépenses* », pour bien comprendre et analyser l'ensemble de la situation de votre circonscription.

1.1 Le fichier *Compilation des dépenses pour la reddition de comptes* contient 4 onglets :

- Compilation : Il permet de choisir votre circonscription dans la liste déroulante, dans le coin supérieur gauche de l'application. Nous vous suggérons d'imprimer la feuille Excel (qui contient 3 pages) de votre circonscription.

Cette compilation des dépenses est complétée par les trois annexes qui suivent.

- Annexe 1 – Catégories de dépenses : Cette annexe présente une description des diverses catégories de dépenses compilées pour la reddition de comptes.
- Annexe 2 – Moyenne générale : Cette annexe, commune aux 125 circonscriptions électorales, est un document de référence qui vous permet d'observer la moyenne et la médiane des dépenses et des heures pour l'ensemble de la province et de comparer la dépense de votre circonscription avec l'ensemble des circonscriptions électorales. Cette fiche présente chaque catégorie de dépenses composant les indicateurs financiers.

De plus, afin de vous aider dans votre analyse, vous trouverez la même information pour les élections générales du 7 avril 2014.

- Annexe 3 - Indicateurs Octobre 2018 : Cette annexe est une grille de coûts détaillés présentant la location de l'ameublement et de l'équipement pour l'organisation du bureau principal qui avait déjà été publiée avec les indicateurs financiers.

## 1.2 Le fichier *Annexe 4 – Détails de chaque catégorie de dépenses* contient plusieurs onglets :

Pour chacune des catégories de dépenses visées par la reddition de comptes, vous trouverez des tableaux détaillant les coûts réels de chacune des circonscriptions. Le détail de chacune des catégories, de 1.1 à 2.11, permet de mieux comprendre les coûts réels apparaissant dans la compilation des dépenses.

LOCATION - BUREAU PRINCIPAL ET AMÉLIORATIONS LOCATIVES															
BSQ	CIRCONSCRIPTION	Nombre/mois	Nombre de P/C	Coût mensuel au P/C	Location mensuelle	Location totale 545050	Rampes d'accès	Système d'alarme	Cloisons amovibles 545060	Frais d'entretien	Serrures, électricien et déneigement	Autres - Contrats	Détails de la colonne autres	Total Amélioration Locative	Location des salles \$
	PSA					3126010	3126040	3126020	3126010	3126030	3126010	1000000			3126012
648	Abitibi-Est	2.0	2,784.00	0.62	1,725.00	3,450.00	-	270.00	-	1,025.00	93.44	-		1,388.44	2,450.00
642	Abitibi-Ouest	2.0	3,744.00	0.98	3,675.00	7,350.00	-	-	720.00	87.32	2,770.41	-		3,577.73	2,941.98
338	Acadie	2.0	7,300.00	1.39	10,135.00	20,270.00	4,088.67	320.00	2,590.00	1,441.96	239.98	617.52		9,298.13	150.00
365	Anjou-Louis-Riel	2.0	5,000.00	1.42	7,100.00	14,200.00	1,990.32	15,902.24	850.00	88.49	967.67	-		19,798.72	-
520	Argenteuil	2.0	1,376.00	1.67	2,293.33	4,586.66	-	13,040.20	-	110.86	-	-		13,151.06	435.00
520	Armenteville	> 0	2,601.00	1.67	4,335.00	8,670.00	-	-	-	-	-	-		-	-

**Il est important de signaler au Service des ressources financières et de la gestion contractuelle les coûts qui, selon votre analyse, auraient été inscrits à un mauvais poste budgétaire.**

## 2. Analyser les montants dépensés

Votre analyse doit être complétée dans le document « Reddition de comptes Élections générales du 1<sup>er</sup> octobre 2018 » que vous trouverez également dans la bibliothèque.

### 2.1 Analyse des montants dépensés pour la location

À partir de la compilation pour votre circonscription :

- Comparer les coûts réels de 2018 avec les budgets alloués. Les colonnes écart (en coût (\$) et en pourcentage (%)) du document « Compilation des dépenses pour la reddition de comptes » du document vous aideront à faire votre analyse.
- Examiner la répartition des dépenses à l'Annexe 4. Analyser les montants dépensés, qu'ils soient dus à vos choix de gestion ou à d'autres circonstances. Ces justifications peuvent porter autant sur les coûts à la hausse que sur ceux à la baisse.
- Il est obligatoire de commenter les hausses importantes de coûts, soit les dépassements de plus de 25 % du budget alloué pour les éléments de coûts 1.1 à 1.4.

### 2.2 Analyse des montants dépensés pour la rémunération

- Comparer les coûts réels de 2018 avec les budgets alloués. Les écarts (en heures et en pourcentage (%)) du document « Compilation des dépenses pour la reddition de comptes » pour les postes 2.1 à 2.11 vous aideront à faire votre analyse.
- Commenter lorsque le total de la rémunération sujette à la reddition de comptes a augmenté de plus de 10 % par rapport au budget alloué.
  - Expliquer les variations entre les postes 2.1 à 2.11, qu'elles soient dues à vos choix de gestion ou à d'autres circonstances. Ces justifications peuvent porter autant sur les coûts à la hausse que sur ceux à la baisse.

- Pour ceux qui ont un ou des assistants du directeur adjoint en région, expliquer les variations par rapport au budget alloué. Par ailleurs, indiquer si ces personnes ont réalisé des tâches normalement effectuées par les autres postes.

### 2.3 Constats généraux

Dans cette section, nous vous invitons à résumer vos constats généraux relatifs à votre gestion financière lors du dernier événement.

### 2.4 Informations supplémentaires

À la suite de votre analyse des montants dépensés, des bons coups ou des difficultés rencontrées, indiquer les actions ou les moyens que vous entendez prendre, lors du prochain événement électoral, afin d'améliorer la gestion financière d'un événement dans votre circonscription.

## CONCLUSION

Cette reddition de comptes sera conservée au dossier administratif de chaque circonscription électorale à Élections Québec.

Nous vous demandons de **signer** le document de reddition de comptes **dûment complété** et de nous le retourner par courriel à [srf-Elections@dgeq.qc.ca](mailto:srf-Elections@dgeq.qc.ca) en mettant en copie conforme : [operations-electorales@dgeq.qc.ca](mailto:operations-electorales@dgeq.qc.ca), d'ici le 13 mai 2019. Une copie devra aussi être conservée dans votre classeur.

Vos Feuilles de temps et de déplacement des DS et des DAS (DGE-565) indiquant les heures réellement consacrées à ce travail, jusqu'au maximum autorisé, doivent être transmises par la poste régulière à :

Élections Québec  
Service des ressources financières et de la gestion contractuelle  
3460, rue de La Pérade, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1X 3Y5

Le Service des ressources financières et de la gestion contractuelle et le Service des scrutins provinciaux demeurent à la disposition de chaque directeur du scrutin pour lui apporter tout le soutien approprié à la réalisation de cette tâche.

Service des ressources financières et de la gestion contractuelle  
Direction des services à la gestion  
2019-04-12